



Doc. 3297
16 mai 1973

Abolition de la peine capitale

Proposition de résolution¹

déposée par Mme Astrid BERGEGREN et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'Assemblée,

1. Se félicitant de la récente décision de la Chambre des Communes de ne pas rétablir la peine capitale en Grande-Bretagne;
2. Considérant que la peine capitale est irrévocable et que, compte tenu de la faillibilité de toute institution humaine, elle peut être infligée à des innocents;
3. Estimant que l'on n'a pu établir l'effet de dissuasion de la peine capitale sur ceux qui ont commis ou pourraient commettre les crimes ou catégories de crimes passibles de cette peine, et qu'elle n'exerce donc pas d'effet préventif démontrable sur la perpétration de ces crimes;
4. Persuadée, en outre, que les systèmes pénaux de sociétés modernes et civilisées ne sauraient faire place au châtiment considéré comme une fin en soi;
5. Sachant que certains estiment que l'existence même de la peine capitale peut inciter certains déséquilibrés à commettre des crimes passibles de cette peine;
6. Consciente du fait que le prononcé et l'exécution de la peine capitale sont traumatisants pour tous ceux qui participent au processus aboutissant à l'application de cette peine;
7. Affirmant que la peine capitale doit désormais être considérée comme inhumaine et dégradante au sens de l'article 3 de la Convention européenne des Droits de l'Homme,
8. Lance un appel à ceux des gouvernements des États membres du Conseil de l'Europe, qui maintiennent la peine de mort pour certains crimes, pour qu'ils la suppriment de leur système pénal;
9. Invite instamment tous les membres de l'Assemblée Consultative à prendre de promptes initiatives propres à obtenir cette abolition dans leurs pays respectifs.

Signé (voir au verso)

1. Renvoyé à la commission des questions juridiques: Renvoi n° 975 (8^e séance, 18 mai 1973).



Signé:

BERGEGREN Astrid, Suède
AASEN Liv, Norvège
BOHMAN Gösta, Suède
DANKERT Pieter, Pays-Bas
HANSEN Ove, Danemark
RADINGER Stephan, Autriche
RENSCHLER Walter, Suisse
SJÖNELL Bengt, Suède
STEWART Michael, Royaume-Uni
WÅÅG Nils, Suède
WIKLUND Daniel, Suède